



ANNONCEMENT
CRITERIUM NATIONAL DES JEUNES
Saison 2013/2014
Le 12 avril 2014

Le Reims Patinage de Vitesse organise le **CRITERIUM NATIONAL DES JEUNES** de patinage de vitesse «Short Track» 2013/2014 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (C.S.N.P.V), à la patinoire Barot de Reims.

Patinoire Barot
--- Avenue François Mauriac ---
51100 REIMS

Début des échauffements le samedi 12 avril à 9h00*

1. Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx30m sur laquelle sont tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU280. Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

2. Inscription

Les inscriptions (15€ par patineur) doivent parvenir au plus tard le dimanche 6 avril (délai de rigueur):

1. Sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>
2. Et pour vérification par mail
à Stéphane Larrière, Compétiteur Steward : stephane@larriere.fr
à Ghislain Gass, responsable de l'organisation : ghislain.gass@wanadoo.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets.

3. Règles générales

Le Critérium National des Jeunes est une compétition nationale ouverte aux patineurs de la catégorie Junior E.

4. Catégories et Inscriptions

- a) Il y a 3 catégories mixtes hommes et dames.

Les patineurs sont répartis dans chaque catégorie selon un temps qualificatif sur 333m enregistré au TOP France.

Catégorie	Distance	Temps
Catégorie1	333m	1.10.000
Catégorie2	333m	0.57.000
Catégorie3	333m	0.48.000

Pour participer dans la catégorie 3, les patineurs doivent avoir réussi le temps de sélection **JuniorE hommes** des championnats de Ligue (sans avoir forcément participé à un Championnat de Ligue).

- b) En fonction du nombre d'inscrits dans les différentes catégories, il sera possible de séparer les dames et les hommes. Ceci sera proposé lors du tirage au sort par le Juge Arbitre et le Competitor Steward
- c) Les patineurs doivent posséder une licence compétition.

5. Programme de la compétition

a) Les patineurs prennent part à 3 épreuves individuelles:

Catégorie1:	222m	333m	500m
Catégorie2:	333m	500m	777m
Catégorie3:	333m	500m	1000m

b) Les 2 premières distances se courent en 2 tours, Séries, finales. La répartition des patineurs dans les finales se fait sur la base d'un classement par temps entre tous les patineurs. La troisième distance se court en un seul tour «finale». La répartition des patineurs dans les finales A, B, C... s'effectue à partir du classement général provisoire résultant des 2 premières distances.

c) Il n'est attribué aucun point lors des finales.

6. Classement général du critérium national

Le classement général est établi dans chacune des catégories par le cumul des classements des 3 distances. Le patineur ayant obtenu le plus petit cumul est déclaré Vainqueur du Critérium National Catégorie 1,2 ou 3. Dans chaque catégorie, un classement dames et hommes sera réalisé.

7. Service Médical

Présence d'un Médecin Urgentiste et d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés (Protection Civile)

8. Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

9. Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 12 avril à 8h30*à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité du juge arbitre et du Compétiteur steward.

10. Récompenses

Chaque concurrent sera récompensé.

11. Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Pour les podiums les patineurs devront avoir la tenue du club et patins.

***Horaire indicatif sera précisé selon nombre d'inscriptions**

Ghislain GASS
Président du Reims Patinage de Vitesse